

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Séance du MERCREDI 15 OCTOBRE 2025 à 18 h 30 -
Mairie – salle des Commissions**

N° DCA2025-10-15/04

Présents : Sandrine BUISSON, Vice-Présidente ;

Sylvie CHARNAUD – Virginie DANG VAN SUNG – Saïda HADDOUR – Marie FISCHER – Laurence POTIER-
GABRION – Claude THABUIS ;

Alain COSTA – Bénédicte ESPINASSE – Cyril KERGADALLAN – Jacqueline ODOIX – Claie POULIN

Excusés avec procuration : Pierrick DUCIMETIERE (procuration à Sandrine BUISSON),
Marc LOCATELLI (procuration à Laurence POTIER-GABRION).

Excusés : Stéphane DEVILLE-CAVELLIN, Antipas TOUATAM.

Membres en exercice : seize / Membres votants : quatorze

Objet : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026 - CCAS

Conformément à l'article L.5217-10-4 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) s'appliquant aux collectivités ayant adopté le référentiel budgétaire et comptable M57, un rapport sur les orientations budgétaires doit être présenté dans un délai de dix semaines précédant l'examen du budget. Ce rapport donne lieu à un débat, dont il est pris acte dans une délibération spécifique.

Il est donc proposé au Conseil d'administration de débattre sur les orientations budgétaires 2026 au vu du rapport joint.

Après avoir obtenu toutes précisions utiles, et en avoir débattu, le Conseil d'administration :

- **PREND** acte du débat d'orientation budgétaire au titre de l'exercice 2026

Certifié exécutoire par le Président

Reçu en Sous-préfecture

de Bonneville le

Publié le

Notifié le

Le Président,

Pierrick DUCIMETIERE



Ainsi fait et délibéré,
La Roche-sur-Foron, le 15 octobre 2025
Le Président,
Pierrick DUCIMETIERE

